

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/08/2024 - 20277 - 2020 B 00764 - 808 431 324 - A.L.C

Désignation de l'entreprise	A.L.C.										Néant ☐						
Adresse de l'entreprise	11 BIS ROUTE DE LA LIMOUZINIÈRE 44310 SAINT PHILIBERT DE GRAND LIEU										Déposé au Greffe le 04 JUL. 2024 sous le N° 2024 RCS N° 263 766						
SIRET	8	0	8	4	3	1	3	2	4	0			0	2	5		
Durée de l'exercice en nombre de mois *						12	Durée de l'exercice précédent *						12				
												Exercice N clos le					
												31 12 2023					
ACTIF												Brut		Amortissements – Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012											
		Autres *		014		016											
		Immobilitisations corporelles *		028		030											
		Immobilitisations financières * (1)		040		042											
		Total I (5)		044		048											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052											
		Marchandises *		060		062											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070											
		Autres * (3)		072	5 962	074						5 962					
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	9 469	086							9 469					
	Charges constatées d'avance *		092		094												
	Total II		096	15 430	098							15 430					
	Total général (I + II)		110	15 430	112							15 430					
PASSIF												Exercice N		NET			
												1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120									1 500					
	Écarts de réévaluation		124														
	Réserve légale		126														
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131														
	Report à nouveau		134									47 057					
	Résultat de l'exercice		136									- 46 245					
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142									2 312					
Provisions pour risques et charges		Total II	154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166														
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	0								118					
	Comptes courants d'associés		173														
	Autres dettes		175									13 000					
	Produits constatés d'avance		174														
Total III		176									13 118						
Total général (I + II + III)		180									15 430						
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182												
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

A.L.C

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

31 12 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215	214			
			Services *			217	218	94 110		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
	Production immobilisée *							224		
	Subventions d'exploitations reçues							226		
	Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	94 110		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stocks (marchandises) *							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	63 725	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *					243	627	244	627	
	Rémunérations du personnel *							250	54 826	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	20 767	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255		254		
	Dotations aux provisions							256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					259		262	410
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260			
	Total des charges d'exploitation (II)							264	140 355	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	- 46 245	
Produits financiers (III)			280	Charges financières (V)			294			
Produits exceptionnels (IV)							290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	- 46 245		
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	46 245		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)					249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU - TE (44 octies A)		987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44 sexies A)		989					
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindécies)		138					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991	Investissements et souscriptions outre-mer		344					
ZFANG (44 quaterdecies)		345								
BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993					
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	354	46 245	
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	0 372	46 245	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A.L.C
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social :
11 B ROUTE DE LA LIMOUZINIÈRE
44310 SAINT PHILIBERT DE GRAND LIEU
808 431 324 RCS NANTES

ANNEXE AU 31/12/2023

« Certifiés sincères et conformes à l'original par le Représentant légal »

S.S F.M

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

I. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:
immobilisations décomposables: l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

immobilisations non décomposables: bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue:

Type	Durée
Logiciels informatiques	De 1 à 3 ans
Brevets	7 ans

Agencements, aménagements des terrains	De 6 à 10 ans
Constructions	De 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	De 6 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 10 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans

II. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

III. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

IV. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

V. Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés et passés directement en charge au cours de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie. Le matériel informatique est déprécié sur une durée de 3 ans.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles seraient dépréciées si il existait un risque de non recouvrement.

Etats des immobilisations

Description	Valeurs en début d'exercice	Acquises durant l'exercice	Cédées durant l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Frais d'établissement – licences - Autres				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles				
Matériels et outillage industriels				
Agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique				
Mobiliers				
Autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

Etats des amortissements

Description	Valeurs en début d'exercice	Acquises durant l'exercice	Cédées durant l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Frais d'établissement – licences - Autres				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles				
Matériels et outillage industriels				
Agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique				
Mobiliers				
Autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	NEANT	NEANT	NEANTA	NEANT

Etats des provisions et dépréciations *(FACULTATIF)*

RUBRIQUES	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice

Etats des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 962		
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôt sur les bénéfices			
Etat - TVA			
Etat - Autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
disponibilités	9 469		
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	15 430		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etats des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an	Moins 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine					
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat - Impôt sur les bénéfices					
Etat - TVA					
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes fiscales et sociales	118				
Dettes - Immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes	13 000				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL GENERAL	13 118	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

Autres tableaux

Fonds commercial

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçu en apport	Montant

Produits et avoirs à recevoir

Montants des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières – Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières – Autres immobilisations financières	
Créances – Créances clients et compte rattachés	
Créances – Autres créances	5 962
Valeurs immobilières de placement	
Disponibilité	9 469
TOTAL	15 430

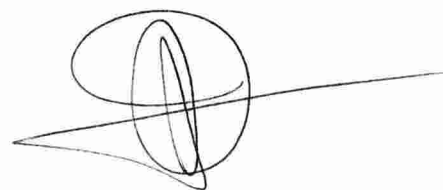
Charges à payer et avoirs à établir

Montants des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fiscales et sociales	118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	13 000
TOTAL	13 118

Composition du capital social

Désignation	Nombre	Montant
Actions composant le capital au premier exercice	100	1 500
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital en fin d'exercice	100	1 500

A.L.C
11 bis Route de la Limouzinière
44310 St Philbert de Grand Lieu
808 43 324 R.C.S. Nantes
SARL Capital 1500€



Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire des associés en date du 17/07/2024

Approbation des comptes de l'exercice 31/12/2023

(Proposition d'affectation du résultat et résolution d'affectation votée)

Le 17/07/2024, à SAINT PHILIBERT DE GRAND LIEU, Les associés de la société ALC, SARL au capital de 1 500 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est au 11 B ROUTE DE LA LIMOUZINIÈRE – 44310 SAINT PHILIBERT DE GRAND LIEU, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Mr SAHIN Serhat, gérant associé de la société ALC.

Sont présents :

Mr SAHIN Serhat, propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 01 à 50 ;

Mr MORISSON Frédérique Isabelle Sandrine, propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 51 à 100 ;

Sont régulièrement représentés :

Mr SAHIN Serhat, propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 01 à 50 ;

Mr MORISSON Frédéric Isabelle Sandrine, propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 51 à 100 ;

Soit au total 2 associés présents ou représentés, totalisant 100 parts.

Le gérant constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 31/12/2023

Le gérant dépose sur le bureau les documents suivants :

Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023.

Le gérant déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le gérant donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2023,

S.S F.M

Ont pris les résolutions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023;
- Proposition d'affectation du résultat et la résolution d'affectation votée.

Première résolution : APPROBATION DES COMPTES

Les associés, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décident de procéder à l'approbation des comptes annuels 31/12/2023 de la société.

Les associés approuvent les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et se soldant par un résultat déficitaire de 46 245 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

Les associés décident d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31/12/2023, et qui se chiffrent à 46 245 euros au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mr SAHIN Serhat pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

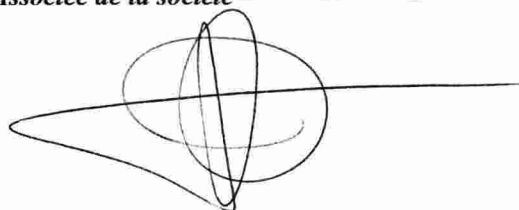
De tout ceci, il a été établi le présent procès-verbal, signé par le président et consigné sur le registre de ses décisions.

Fait à SAINT PHILIBERT DE GRAND LIEU
Le 17/07/2024

Mr SAHIN Serhat
Gérant de la société

A.L.C
11 bis Route de la Limouzinière
44310 St Philbert de Grand Lieu
808 431 324 R.C.S. Nantes
SARL Capital 1500€

Mme MORISSON Frédéric Isabelle Sandrine
Associée de la société



S.S

F.M